

## Perte de terres, de biens, de vies

L'érosion côtière et les risques de submersion marine entraînent la perte de territoires qui se retrouvent sous l'eau ou dans des zones fortement inondables, notamment en cas de forte onde de tempête. **La Gironde, la Loire-Atlantique, la Seine-Maritime, le Nord et le Pas-de-Calais sont particulièrement exposés et représentent à eux seuls 50% de la population vulnérable au risque de submersion marine.** Des villes comme Calais, Dunkerque, Le Havre ou encore Saint-Malo pourraient être complètement submergées d'ici 2050 et la hausse de 1,10 mètre du niveau des océans prévue par le GIEC entraînerait l'engloutissement de villes comme Bordeaux, la disparition d'une partie de communes plus éloignées du littoral comme Rouen et la disparition complète de zones habitées et/ou riches en biodiversité comme la Camargue<sup>85</sup>. **Les risques sont également importants pour les territoires ultramarins**, certaines îles de la Polynésie française risquant la disparition totale, tandis que d'autres territoires subiront des submersions marines en particulier lors d'épisodes cycloniques tropicaux.

Les coûts en termes de perte directe de terres et de biens matériels, mais aussi de dégâts matériels et d'assurances seront très importants. Ce sont leurs maisons, leurs terres familiales, leurs lieux de travail, leurs biens que les populations côtières pourraient perdre avec le recul du trait de côte et les submersions marines<sup>86</sup>. Et peut-être même leurs vies, en particulier lors d'épisodes d'ondes de tempêtes comme cela a déjà pu être le cas, par exemple, lorsque la tempête Xynthia a touché l'ouest de la France en 2010 ou lorsque l'Ouragan Irma a frappé les Antilles en 2017. **Des relocalisations et déplacements internes de populations seront donc obligatoires, à terme, pour protéger les populations face à la montée des eaux.** Cela est déjà une réalité pour certain·e·s, comme les habitant·e·s du Signal à Soulac-sur-Mer qui ont dû abandonner leur immeuble en 2014 face à l'élévation du niveau de la mer. A sa construction entre 1965 et 1970, cet immeuble de quatre étages se trouvait à 200 mètres de l'océan. Depuis, l'érosion côtière a été telle que la plage a avancé de 4,5 mètres par an.



**Calais, Dunkerque, Le Havre  
Saint-Malo complètement  
submergées  
d'ici 2050**

## TÉMOIGNAGE

### Ambre Boué, habitante du Signal à Soulac-sur-Mer :

« J'ai 22 ans et je suis étudiante à Bordeaux. Le plus gros impact lié au climat que j'ai vécu a été la perte de notre appartement à Soulac. Les tempêtes s'intensifient à cause du dérèglement climatique et l'océan avance de plusieurs mètres chaque année, cela aurait pu devenir dangereux d'y rester, nous avons été obligés d'évacuer l'immeuble. D'ailleurs lors de la construction du Signal, l'eau était à plus de 20m et maintenant elle n'est plus qu'à quelques mètres. Ce qui fait peur c'est que cela touche une grande partie des côtes françaises... Et que cette situation difficile va arriver de plus en plus souvent. Je ne suis pas inquiète pour les générations futures mais plutôt pour ce qu'il se passe en ce moment, c'est maintenant qu'il faut agir et prendre les choses en main ».

